Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 27 (1963) **Heft:** 107-108

Artikel: Sur quelques régularités dans le développement de la conjugaison

espagnol

Autor: Maczak, Witold

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399321

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUR QUELQUES RÉGULARITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONJUGAISON ESPAGNOLE

En 1962 a paru notre manuel *Phonétique et Morphologie historiques du français* ¹, dont l'originalité consiste entre autres en ce qu'il essaie non seulement de présenter les formes qui, tour à tour, ont succédé, en français, aux formes latines, mais aussi d'expliquer pourquoi l'évolution a été telle et non pas autre. La morphologie historique du français pose différentes questions, p. ex. celle de savoir pourquoi certaines formes latines ont persisté en français, tandis que d'autres ont disparu, ou celle de savoir pourquoi certaines désinences françaises ne sont que le résultat de transformations phonétiques, tandis que d'autres ont subi un développement analogique, et ainsi de suite. Afin de répondre à toutes ces questions, nous avons étudié l'évolution morphologique dans différentes langues et sommes arrivé à formuler quatre lois du développement analogique qui permettent d'expliquer l'évolution de la plupart des formes dans n'importe quelle langue et dans n'importe quelle période de son histoire ².

Pour éviter tout malentendu, ajoutons que nous employons le terme « loi » dans le sens dans lequel il est employé dans toutes les sciences autres que la linguistique. A savoir on entend communément par « loi » une formule qui est valable partout et toujours, et qui est confirmée soit par la totalité soit par la plupart des faits. Insistons sur ce que la loi, telle que l'entend presque tout le monde sauf certains linguistes, ne doit pas être nécessairement absolue, c'est-à-dire sans exceptions, par contre il est indispensable que la loi soit valable partout et toujours. Ainsi p. ex. certaines lois biologiques souffrent des exceptions, mais si personne n'en met en doute le caractère de lois, c'est qu'elles sont valables aussi bien

^{1.} W. Mańczak, Phonétique et Morphologie historiques du français, Lódź-Varsovie-Cracovie, 1962.

^{2.} W. Mańczak, Tendances générales du développement morphologique, Lingua XII (1963).

chez nous qu'aux antipodes, aussi bien de nos jours qu'il y a des milliers d'années. D'autre part, bien des linguistes, depuis presque un siècle, abusent du terme «loi» parlant de ce qu'on appelle à tort « lois phonétiques ». Il est vrai que p. ex. la règle suivant laquelle a post tonique final est devenu, en français, e est sans exceptions, mais cela n'est pas une raison pour appeler « loi » cette règle, qui, loin d'être valable partout et toujours, concerne un territoire déterminé, à savoir une partie de la Gaule, et une époque déterminée, à savoir le début du moyen âge. Le passage de a posttonique final à e, n'étant pas un phénomène propre à toutes les langues et toutes les périodes de leur histoire, est tout bonnement un événement historique, restreint—comme tous les événements historiques—dans le temps et l'espace.

En ce qui concerne les lois du développement analogique dont il vient d'être question, aucune de ces lois n'est sans exceptions, mais chacune est confirmée par la plupart des cas.

Une de ces lois, à savoir la quatrième, est comme suit :

- « En ce qui concerne les formes
- a) du singulier des autres nombres,
- b) de l'indicatif des autres modes,
- c) du présent des autres temps,
- d) de la 3^e personne des autres personnes,
- e) des cas locaux des noms de lieux des mêmes cas des noms communs.
- f) des cas non locaux des noms communs des mêmes cas des noms de lieux,
 - g) des noms communs des noms de personnes,
- b) des numéraux inférieurs des numéraux supérieurs, les premières se maintiennent ou conservent un caractère archaïque plus souvent que les dernières, et les dernières sont plus souvent refaites d'après les premières ou remplacées par les premières que vice versa. »

La loi s'explique d'une manière très simple, à savoir par la fréquence d'emploi, qui constitue une véritable clef pour l'intelligence aussi bien des états de langue que de l'évolution linguistique. Les formes du singulier, de l'indicatif, du présent, de la 3° personne, etc., sont employées, en général, plus souvent que celles des autres nombres, des autres modes, des autres temps, des autres personnes, etc. Par conséquent, les premières persistent mieux dans la mémoire des sujets parlants, ce qui a deux

conséquences: 1° les premières formes se maintiennent ou conservent un caractère archaïque plus longtemps que les dernières; 2° si les unes influencent les autres, les dernières sont plus souvent refaites d'après les premières ou remplacées par elles que vice versa.

Le but de cet article, qui présente certaines conclusions d'un chapitre du manuel de phonétique et morphologie historiques de l'espagnol que nous sommes en train de préparer, est de montrer comment, à la lumière de la seule loi IV, l'évolution de la conjugaison espagnole, cessant d'avoir un caractère tout à fait fortuit, laisse apercevoir certaines régularités.

Commençons par examiner certaines catégories verbales qui se sont maintenues en espagnol et d'autres qui en ont disparu. Ont disparu sans laisser de trace en espagnol :

le futur de l'indicatif, p. ex. $cantāb\bar{o}$, tandis que le présent de l'indicatit s'est maintenu (loi IV c),

l'imparfait du subjonctif, p. ex. cantārem, et le parfait du subjonctif, p. ex. cantāverim, tandis que se sont maintenus l'imparfait de l'indicatif et le parfait du même mode (loi IV b) ainsi que le présent du subjonctif (loi IV c),

l'infinitif passé, p. ex. cantāvisse, tandis que l'infinitif présent s'est maintenu (loi IV c),

le participe actif futur, p. ex. cantātūrus, tandis que le participe actif présent s'est maintenu en vieil espagnol (loi IV c).

Examinons maintenant quelques changements sémantiques de catégories verbales :

le plus-que-parfait de l'indicatif, p. ex. cantāveram, a pris le sens de subjonctif (loi IV b),

le futur antérieur de l'indicatif, p. ex. $cantāver\bar{o}$, a pris le sens de subjonctif (loi IV b),

le présent de l'indicatif du verbe habēre, p. ex. cantāre habeō, a pris le sens de futur (loi IV c),

l'imparfait de l'indicatif du verbe habère, p. ex. cantare habèbam, a pris le sens de conditionnel (loi IVb).

Examinons enfin le sort des désinences verbales en espagnol, en marquant par une croix des désinences analogiques.

Présent de l'indicatif.

Types latins: 1° cant-ō, 2° tim-eō, 3° vēnd-ō, 4° cap-iō, 5° part-iō.

canto	temo +	vendo	<i>q</i> иеро	parto +
cantas	temes	vendes	cabes	partes
canta	teme	vende	cabe	parte
cantamos	tememos	vendemos +	cabemos +	partimos
cantáis	teméis	vendéis +	cabéis +	p a rtis
cantan	temen	venden +	caben +	parten+

Il y a 2 désinences analogiques au singulier et 7 au pluriel, ce qui s'explique par la loi IV a. Il y a 3 désinences à la 3° personne (30 °/ \circ) et 6 aux autres personnes (30 °/ \circ).

Imparfait de l'indicatif.

Types latins: 1° cant-ābam, 2° lim-ēbam, 3° part-iēbam.

cantaba	temía ¹ +	partía +
cantabas	temias +	partías +
cantaba	temía +	partía +
cantábamos +	temíamos +	partiamos +
cantabais +	temíais +	partíais +
cantaban	temian +	partian +

Il y a 6 désinences analogiques au singulier et 8 au pluriel, ce qui s'explique par la loi IV a. Il y a 4 désinences à la 3° personne (67 °/ $_{\circ}$) et 10 aux autres personnes (83 °/ $_{\circ}$), ce qui s'explique par la loi IV d.

Au total, il y a 14 désinences analogiques à l'imparfait de l'indicatif $(78 \, {}^{\circ}/_{\circ})$ et 9 au présent de l'indicatif $(30 \, {}^{\circ}/_{\circ})$, ce qui s'explique par la loi IV c.

Parfait de l'indicatif.

Types latins: 1° cant-āvī, 2° hab-uī, 3° dīc-sī/dīxī/, 4° vēn-ī, 5° partīvī.

canté hube dije vine+ partí
cantaste²+ hubiste dijiste viniste partiste

- 1. Dans temia, temias, etc., les désinences sont analogiques avec le type partia, partias, etc., dont i pour latin $i\bar{e}$ est analogique avec des formes comme part \bar{i} mus, part \bar{i} re, part \bar{i} tus, etc.
- 2. Le déplacement de l'accent dans cantaste pour cantāvistī est analogique avec cantāvī, cantāvit, etc.

```
cantó
                 hubo
                                  dijo +
                                                  vino +
                                                                   partió +
                 hubimos +
                                  dijimos +
                                                 rinimos +
cantamos
                                                                   partimos
cantasteis +
                 hubisteis +
                                  dijisteis +
                                                 vinisteis +
                                                                   partisteis +
cantaron
                 hubieron +
                                  dijeron +
                                                  vinieron +
                                                                   partieron
```

Il y a 5 désinences analogiques au singulier et 11 au pluriel, ce qui s'explique par la loi IV a. Il y a 6 désinences analogiques à la 3° personne $(60^{\circ}/_{\circ})$ et 10 aux autres personnes $(50^{\circ}/_{\circ})$, ce qui est exceptionnel.

Au total, il y a 16 désinences analogiques au parfait de l'indicatif $(53 \, {}^{\circ}/_{\circ})$ et 9 au présent de l'indicatif $(30 \, {}^{\circ}/_{\circ})$, ce qui s'explique par la loi IV c.

Plus-que-parfait de l'indicatif latin.

Types latins: 1° cant-āveram, 2° hab-ueram, 3° dīc-seram |dīxeram|, 4° vēn-eram, 5° part-īveram.

```
cantara
               hubiera 1 +
                               dijera+
                                             viniera +
                                                             partiera
cantaras
               hubieras +
                               dijeras +
                                             vinieras +
                                                             partieras
cantara
               hubiera +
                               dijera +
                                             viniera +
                                                             partiera
               hubiéramos +
cantáramos +
                               dijéramos + viniéramos +
                                                             partiéramos +
cantarais +
               hubierais +
                               dijerais +
                                             vinierais +
                                                             partierais +
cantaran
               hubieran +
                               dijeran +
                                             vinieran +
                                                             partieran
```

Il y a 9 désinences analogiques au singulier et 13 au pluriel, ce qui s'explique par la loi IV a. Il y a 6 désinences analogiques à la 3° personne (60 °/ $_{\circ}$) et 16 aux autres personnes (80 °/ $_{\circ}$), ce qui s'explique par la loi IV d.

Au total, il y a 22 désinences analogiques au plus-que-parfait de l'indicatif (73 $^{\circ}/_{\circ}$) et 9 au présent de l'indicatif (30 $^{\circ}/_{\circ}$), ce qui s'explique par la loi IV c.

Futur antérieur de l'indicatif latin.

Types latins: 1° cant-āverō, 2° hab-uerō, 3° dīc-serō |dīxerō|, 4° vēn-erō, 5° part-īverō.

```
hubiere +
                               dijere +
cantare +
                                             viniere+
                                                             parliere +
               hubieres +
                               dijeres +
                                             vinieres +
                                                             partieres
cantares
               hubiere +
                               dijere +
                                             viniere +
cantare+
                                                             partiere+
cantáremos +
               hubiéremos +
                               dijéremos + viniéremos +
                                                            partiéremos +
```

^{1.} Dans hubiera, hubieras, etc., -ier- est analogique avec le type partiera, etc.

```
cantareis + hubiereis + dijereis + viniereis + partiereis + cantaren hubieren + dijeren + vinieren + partieren
```

Il y a 13 désinences analogiques au singulier et 13 au pluriel. Il y a 8 désinences analogiques à la 3° personne (80 °/ $_{\circ}$) et 18 aux autres personnes (90 °/ $_{\circ}$), ce qui s'explique par la loi IV d.

Au total, il y a 26 désinences analogiques au futur antérieur de l'indicatif $(87 \, ^{\circ}/_{\circ})$ et 9 au présent de l'indicatif $(30 \, ^{\circ}/_{\circ})$, ce qui s'explique par la loi IV c.

Présent du subjonctif.

Types latins: 1° cant-em, 2° tim-eam, 3° vēnd-am, 4° sent-iam.

cante	tema +	venda	sienta +
cantes	temas +	vendas	sientas +
cante	tema +	venda	sienta +
cantemos	temamos +	vendamos	sintamos +
cantéis	temáis +	vendáis	sintáis +
canten	teman +	vendan	sientan +

Il y a 6 désinences analogiques au singulier et 6 au pluriel. Il y a 4 désinences analogiques à la 3° personne (50 °/°) et 8 aux autres personnes (50 °/°).

Au total, il y a 12 désinences analogiques au présent du subjonctif $(50 \, ^{\circ}/_{\circ})$ et 9 au présent de l'indicatif $(30 \, ^{\circ}/_{\circ})$, ce qui s'explique par la loi IV b.

Plus-que-parfait du subjonctif.

Types latins: 1° cant-āvissem, 2° hab-uissem, 3° dīc-sissem/dīxissem/, 4° vēn-issem, 5° part-īvissem.

```
cantase +
                hubiese +
                                dijese +
                                              viniese +
                                                              partiese+
cantases 1 +
                hubieses +
                                dijeses +
                                              vinieses +
                                                              partieses
cantase +
                hubiese +
                                dijese +
                                              viniese +
                                                               partiese +
cantásemos +
                hubiésemos +
                                dijėsemos +
                                              viniésemos +
                                                               partiésemos +
cantaseis +
                hubieseis +
                                dijeseis +
                                              vinieseis +
                                                              partieseis +
cantasen +
                hubiesen +
                                dijesen +
                                              viniesen +
                                                              partiesen
```

Il y a 14 désinences analogiques au singulier et 14 au pluriel. Il y a 9 désinences à la 3° personne (90 °/ $_{\circ}$) et 19 aux autres personnes (95 °/ $_{\circ}$), ce qui s'explique par la loi IV d.

1. Dans cantases, il y a un déplacement de l'accent analogique.

Au total, il y a 28 désinences analogiques au plus-que-parfait du subj. (93 °/0) et 12 au présent du subj. (50 °/0), ce qui s'explique par la loi IV c. Il y a 28 désinences analogiques au plus-que-parfait du subjonctif (93 °/0) et 22 au plus-que-parf. de l'ind. (73 °/0), ce qui s'explique par la loi IV b.

Impératif.

Types latins: 1° cant-ā, 2° tim-ē, 3° vēnd-e, 4° part-ī.

canta teme vende parte cantad temed vended + partid

Il n'y a aucune désinence analogique au singulier et il y en a une au pluriel, ce qui s'explique par la loi IV a.

Au total, il y a 1 désinence analogique à l'impératif (13 °/0) et 9 au présent de l'indicatif (30 °/0), ce qui est exceptionnel.

Somme toute, il a été possible d'invoquer la loi IV dans 24 cas (89°/0) pour expliquer la disparition de formes, des changements semantiques ou un développement analogique, tandis qu'il n'y a eu que 3 cas (11°/0) qu'on a été obligé de désigner comme « exceptionnels ». Ainsi, d'une part la loi IV permet d'apercevoir des régularités dans l'évolution de la conjugaison espagnole, d'autre part le développement de la conjugaison espagnole constitue une nouvelle confirmation de la loi IV.

Witold Mańczak.